

Compte rendu de réunion

PRESENTS :

Miguel Vicens (Vice-président FFTT) ,**Jean-Luc Guillot** (Président de la Commission Sportive Fédérale), **Paul De Keerle** (Directeur Général FFTT), **Franck Saulnier** (secteur Pro - FFTT), **Patrick Parmentier** (Ent.St Pierraise), **Fabrice Kosiak** (Issy les Moulineaux EP), **Jérôme Humbert** (ASRTT Etival), **Eric Henneman** (TT St Quentin), **Franck Seynhaeve** (Lys Lille Métropole CP), **Alain Lauferon** (ASPC Nîmes), **Philippe Barbaray** (Grand Quevilly ALCL), **Jean-Claude Mollet** (St Denis USTT93), **Benjamin Ferré** (TT Joué-Lès-Tours), **Marie-Pierre Jean-Jacques** (Quimper CTT), **Patrick Monnier** (Metz TT), **Philippe LION** (Co-Président Poitiers TTACC86).

Ordre du Jour :

Analyse des réponses suite à la proposition d'une poule de 12 en rencontres aller suivies de journées finales.

Tout d'abord, Miguel Vicens, est satisfait de voir que tout le monde est en bonne santé. Il remercie les participants d'avoir tous répondu et pour certains proposés des réflexions constructives ce qui démontrent l'intérêt pour trouver une solution intéressante pour la championnat Pro Dames.

Cette réunion est une occasion pour renouer le dialogue pour essayer de trouver un cadre global permettant de préparer l'avenir de la filière féminine.

Il estime que la Fédération n'a que la Pro dames comme vitrine de l'élite féminine et c'est pourquoi il défendra auprès du Conseil Fédéral pour qu'elle ait le même traitement que la Pro messieurs.

Dans un deuxième temps, chaque représentant des clubs est invité à s'exprimer sur la proposition d'une poule de douze équipes avec une phase aller constituée de 11 tours aller suivie d'une phase finale par rencontres aller-retour pour réaliser un classement de 1 à 12.

Au travers des différents propos, il ressort :

- ✓ Les douze clubs se réengagent pour la saison 2020-2021 ;
- ✓ Ils sont tous mécontents du déroulement sportif en 2 poules de 6 équipes ;
- ✓ Onze clubs sont pour la proposition de la C.S.F ;
- ✓ La majorité est contre le fait de faire descendre 3 équipes à l'issue de la saison 2020-2021 en Nationale 1 dames ;
- ✓ Une majorité est pour un calendrier où les rencontres sont plus rapprochées entre-elles (deux rencontres sur la semaine) ;

- ✓ Certains saluent le fait qu'un dialogue ait pu se mettre en place ;
- ✓ Un club est contre la proposition d'une poule à douze équipes en rencontres aller notamment à cause du nombre trop important de descentes en Nationale 1 et du manque d'équité sur le nombre de rencontres à domicile et la possibilité de renforcer son équipe au cours de la phase « Aller ».

Avant de répondre aux questions soulevées, Jean-Luc Guillot, rappelle pourquoi cette proposition de déroulement sportif est soumise.

- Au cours des concertations menées par Miguel Vicens au moment de prendre une décision pour obtenir l'avis des clubs sur la poursuite ou non du championnat après le confinement, il est apparu que la plupart des clubs étaient contre le système de deux poules à 6 équipes.
- Comme les règlements fédéraux prévoient que la division soit constituée de 12 équipes en Pro Dames.
- Qu'il n'est pas possible en raison d'un calendrier international chargé en 2020-2021 en raison des diverses compétitions internationales reportées de faire une poule de 12 avec des rencontres aller-retour (22 tours) ;
- Qu'il était prévu le passage à une poule de 10 équipes au moment de la suppression de la disparition de la Pro B.

Les questions posées apportent les réponses suivantes :

- Le renfort en cours de la phase aller ne pourra se faire qu'avant le 31/10 du fait que les joueuses licenciées ou mutées ne peuvent plus participer au championnat par équipes après cette date ;
- Pour jouer la phase finale, il pourrait être obligé d'avoir participé à 2 rencontres de la phase des rencontres « Aller » ;
- Le placement des équipes dans la poule se fera sur le classement des poules 2019-2020 à la phase aller. (1-2 tirées au sort, 3-4 aussi, puis 5-8 puis 9-12) ;
- Dans la mesure du possible (calendrier international), il sera possible de mettre deux journées dans la même semaine.

Il demeure le problème des trois descentes. Afin de le résoudre, il est demandé quelles solutions les clubs peuvent apporter ?

Faute de propositions étayées, Jean-Luc Guillot soumet trois solutions :

- A)** Faire descendre 1 équipe et garder le système proposé ce jour en 2021-2022 voire définitivement ;
- B)** Faire descendre 2 équipes et faire monter 2 équipes de nationale 1 parmi les 4 premières équipes n'étant pas une équipe 2. ;
- C)** Créer une division intermédiaire « Pro B » de 8 équipes ou plus avec l'objectif de former des jeunes Françaises (des règles à créer).

Après quelques explications, les clubs sont sondés en direct sur les trois propositions et la solution 3 obtient 70% des votes.

Cependant, elle paraît difficilement applicable dès 2021-2022 car les clubs en nationale 1 ne sont pas suffisamment prêts pour franchir le pas.

En conséquence et après quelques développements sur les solutions proposées, les représentants des clubs sont d'accord pour que le 7 mai leur soit proposé un déroulement sportif sur la base de 12 équipes avec une seule descente en 2021-2022. A l'issue de la saison 2021-2022, il sera créé une nouvelle pyramide du championnat féminin en incorporant une Pro B dames constituée de 8 équipes minimum avec les critères suivants :

- Les équipes N° 2 des clubs pourront accéder sportivement à cette division ;
- La date limite des rencontres serait sur le week-end ;
- Une joueuse de nationalité Française devra être sur la feuille de rencontre ;
- Pas de contrôle de la CNACG ;
- Reste à approfondir le sujet de la double licenciation pour cette division.

A la fin de cette réunion en visio-conférence (première où tous les clubs de pro dames sont réunis), les représentants des clubs émettent un avis très favorable à la reconduction de ce type de réunion.

Miguel Vicens, conclut en remerciant tous les participants et informe que les réunions sont avant tout à destination des responsables des clubs qui sont les décideurs ce qui ne les empêchent pas de les associer aux travaux en amont. Pour ce qui est de la DTN, elle sera associée dès que la décision sera prise pour une solution et la mise en œuvre de son application notamment pour le calendrier.

Prochaine Réunion : **le 7 mai à 18H15**

Le Président de la CSF,
Jean-Luc GUILLOT

